

Paris le 05 juin 2015

**Académie de PARIS**  
**Circonscription 20A Télégraphe**

**ECOLE ELEMENTAIRE**

**103 Avenue Gambetta**

**75020 PARIS**

Tél : 01.46.36.12.86

Fax : 01.83 98 08 48

Courrier électronique / e-mail : [ce.0751111A@ac-paris.fr](mailto:ce.0751111A@ac-paris.fr)

**Mme JALLAGEAS**

**Directrice**

## **Procès-verbal du conseil d'école du 04 juin 2015**

**Le Conseil d'école a débuté à 18h00 sous la présidence de Mme Jallageas, directrice de l'école.**

### Etaient présents :

- . Les enseignants de l'école exceptée Mme Liger, en classe de découverte
- . PVP : Mme Fizet (PVP EPS), Mme Moreau (PVP Arts Visuels)
- . Les représentants des parents d'élèves élus : Mmes Brugnon, Del Greco, Ghristi, Herida, Juge-Briton, Pinelli, Rabouin, Thiry, Varini, Mrs Aubailly, Bourdon, Sadli,
- . Mr Gassama, représentant de la Mairie du 20<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, adjoint au maire chargé de la propreté et des relations internationales.

### Etaient excusés :

- . Mr Bussy, représentant le Maire de Paris
- . Mr Boutet, PVP Musique

### Invités :

- . M. Daniel Yann, Responsable Educatif Ville

Secrétaire de séance : Mme Duriez

### Les points suivants de l'ordre du jour ont été abordés :

#### **I. Carte scolaire, structure et effectifs prévus pour 2015/2016**

A l'heure actuelle, l'effectif annoncé pour l'année prochaine est de 363 élèves :

74 CP soit 3 CP à 24, 25, 25

74 CE1 : 3 CE1 à 24, 25 et 25

71 CE2 : 2 CE2 à 29 et 30 et 1CE2/CM1 avec 12 CE2

71 CM1 : 2 CM1 à 29 et 30 et 1CE2/CM1 avec 12 CM1

73 CM2 : 3 CM2 à 24, 24 et 25

Total effectif : 363 élèves

La structure change puisque nous passons d'un CM1/CM2 cette année à un CE2/CM1 l'année prochaine. Deux enseignantes quittent l'école : Mme Mahalin et Mme Duriez nommées à titre provisoire.

Les effectifs prévus en janvier lors de la préparation de la carte scolaire étaient de 380 élèves. 17 inscriptions en moins dont 11 inscriptions en CP et 6 déménagements. Le cycle 3 reste très chargé. La moyenne de l'école est de 26 élèves par classe.

## **II. Bilan des actions de l'année**

### **1. Conseil de délégués**

5 conseils depuis le début de l'année. Un 6<sup>ème</sup> conseil aura lieu d'ici la fin de l'année. Action reconduite qui entrera dans le « parcours citoyen de l'élève » à mettre en place l'année prochaine. Les conseils ont permis au fur et à mesure de l'année d'adapter les règles de l'école en fonction des demandes et des besoins notamment au niveau des jeux dans la cour.

### **2. Création de l'espace ludique dans le préau**

Cette action a permis de réduire les conflits dans la cour pendant le temps de cantine car les élèves ont bien investi cet espace ludique. Une subvention a permis d'acquérir d'autres jeux et de meubler cet espace pour le rendre plus convivial.

### **3. Le journal scolaire**

Deux journaux ont été édités. Le troisième paraîtra fin juin. Nous avons besoin de parents pour imprimer le 3<sup>ème</sup> journal scolaire. Cette action très appréciée des élèves et des parents risque de ne pas être renouvelée l'année prochaine faute de moyens. En effet, la mairie du 20<sup>ème</sup> a alloué une somme de 300 euros pour imprimer le journal mais le prestataire doit être payé par la mairie. Tous les imprimeurs ont refusé. Le 3<sup>ème</sup> journal sera imprimé par les parents d'élèves. Face à cette difficulté d'impression du journal papier, le conseil soulève la possibilité d'éditer le journal à travers le site internet de l'école (non fonctionnel pour le moment) ou à travers le blog du centre de loisirs et de l'ARE. Cette possibilité sera discutée l'année prochaine.

### **4. Groupe de besoins en lecture en CP et CE1**

Cette action n'a pas été mise en place par manque de personnel pour animer les groupes. Les groupes de besoin et la pédagogie différenciée mis en place au sein des classes ont permis de faire progresser les élèves.

### **5. Le temps d'APC : Aide personnalisée**

L'aide personnalisée a été mise en place dans toutes les classes. Les ateliers de compétences prévus n'ont pas été mis en place car le temps imparti pour les ateliers de 30 minutes est trop court pour l'organisation et le déplacement des élèves. Trop de perte de temps.

### **6. Projet « école et Cinéma »**

Ce projet reste un projet très prisé par les enseignants. Toutes les classes s'inscriront de nouveau l'année prochaine. Le bilan est très positif. Le choix des films est pertinent. Ce sont des films d'auteurs souvent en noir et blanc.

## **7. Défi maths**

Toutes les classes ont participé au défi math. Les élèves sont très appliqués et impliqués pour gagner le maximum de points et battre les autres classes. Projet motivant d'autant plus que les élèves travaillent en groupe, qu'ils apprennent à s'écouter et à réfléchir ensemble. Les défis seront reconduits l'année prochaine.

## **8. Parcours littéraire au cycle 2 et au cycle 3**

Toutes les classes ont participé au parcours littéraire. Certaines classes ont conçu des jeux autour des livres d'autres des affiches qui seront présentées à la salle des fêtes de la mairie du 05 au 12 juin. Les ateliers de rencontres interclasses ont eu lieu pour le cycle 3 et se dérouleront le 9 juin pour le cycle 2.

## **9. La natation**

Certaines séances n'ont pas eu lieu durant l'année. Résultats obtenus par les élèves :

CM2 : Savoir nager : 94% de réussite soit 61 élèves sur 65.

Savoir se sauver : 95% de réussite soit 62 élèves sur 65.

Au CE1 : 46% de réussite au savoir nager soit 30 élèves sur 65 à avoir passé l'évaluation. L'année prochaine, l'organisation ne changera pas. Les classes se rendront à la piscine sur un trimestre excepté les CM2 nageurs.

## **10. L'enseignement des langues étrangères**

L'anglais est la langue enseignée à l'école dans toutes les classes. L'année prochaine, l'anglais restera la seule langue enseignée. La présence de l'assistante en langue dans toutes les classes a été très positive car elle a permis d'aborder de manière ludique mais exigeante cet apprentissage. Une reconduction a été demandée pour l'année prochaine.

## **11. Permis piéton et sécurité routière**

La police nationale est intervenue dans toutes les classes pour éduquer à la sécurité routière. La remise des permis piéton pour les classes de CE2 aura lieu à la mairie du 20<sup>ème</sup>.

Ce partenariat ne sera pas reconduit l'année prochaine car il a lieu tous les deux ans excepté pour les permis piéton au CE2.

## **12. Label poésie et atelier de typographie**

L'école a obtenu le label poésie. Elle s'engage à travailler autour de la poésie et à participer comme cette année au « printemps des poètes ». Cette année, les deux classes de CP ont travaillé avec un auteur et se rendront à l'école élémentaire Bretonneau le lundi 3 juin pour participer à un atelier « typographie ». La classe de CE2A s'est rendue à Beaubourg pour voir une exposition accompagnée d'un conteur/comédien. L'année prochaine, un projet « poésie » sera mis en place afin d'avoir dans l'école des « brigades poétiques ».

## **13. Commémoration**

L'année prochaine, trois classes de l'école participeront dans le cadre du « parcours citoyen de l'élève » à deux événements organisés par l'association « Rawa Ruska », association de déportés des camps de concentration en Ukraine. Ces événements se dérouleront le vendredi 13 novembre avec le ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe et la pose d'une stèle au père Lachaise. A cette occasion, la Marseillaise et un chant patriotique seront chantés par les élèves.

#### **14. Les classes de découvertes**

Mme Liger est actuellement à Premanon dans le Jura. Le séjour est très positif et très sportif. Mme Amoyel partira du 15 au 19 juin à Epineau les Voves dans l'Yonne en classe d'équitation. Mme Amoyel remercie chaleureusement les parents pour leur investissement dans toutes les actions mises en place à l'école pour financer le voyage. Les actions ont permis de dégager un bénéfice. De ce fait, les parents n'auront pas à s'acquitter du 3<sup>ème</sup> paiement. 10 euros d'argent de poche sera donné à chaque enfant et le solde servira à financer une partie de la sortie de fin d'année au Château de Breteuil.

#### **15. Les sorties scolaires**

Toutes les classes ont prévu des sorties scolaires : Ferme de Saint-Hilliers, musée Picasso, musée des Arts et Métiers, Château de Breteuil, Mer de Sable ou encore Parc de la Villette. La coopérative générale a versé 200 euros à chacune des classes pour financer ces sorties (coût d'un car pour 2 classes : 700 euros). Dans certaines classes, une participation financière sera demandée aux parents. Les problèmes de tickets de transport ont été résolus. La DASCO a fourni à chaque école, le nombre de tickets nécessaire pour assurer toutes les sorties.

### **III. Bilan des Ateliers ARE et de la cantine**

#### **1. Cantine**

Six animateurs sur les 15 postes pourvus ont été renouvelés cette année. L'équipe reste stable et il existe une bonne cohésion. Cependant, un travail sur la sanction/réparation devra être mené l'année prochaine pour aider les animateurs à gérer de manière efficace le non-respect des règles par les élèves. A la rentrée, le taux d'encadrement pour l'interclasse du midi change. Nous passons d'un animateur pour 32 élèves à un animateur pour 18 élèves donc de 14 animateurs à 20 animateurs. Le temps de jeu notamment des ballons et les nouvelles règles mises en place ont permis de réguler les conflits et de limiter les accidents.

#### **2. L'ARE**

Bilan des associations : 2 associations avec lesquelles l'école a connu quelques difficultés. Ces associations ne devraient plus travailler avec l'école. Les ateliers seront renouvelés à la rentrée : musique, sciences, échecs en lien avec les ateliers bleus. Quatre animateurs sont à recruter pour la rentrée. Le retour des élèves sur les ateliers est très positif. L'année prochaine, comme cette année, 21 ateliers seront proposés le mardi et le vendredi dont l'atelier Hip Hop ou l'atelier cuisine.

#### **3. Le centre de loisirs**

Le bilan est mitigé car les enfants n'ont pas été assez associés aux décisions de sorties et aux activités proposées. Dans l'ensemble, ils préfèrent rester sur la structure et ne sont pas toujours ravis de sortir.

### **IV. Bilan de la coopérative**

Le solde actuel de la coopérative s'élève à 3232 euros car l'école a attribué 200 euros par classe pour les sorties de fin d'année. Les bénéfices des photos de classe n'ont pas encore été comptabilisés.

## **V. Travaux dans l'école**

La commission de sécurité s'est tenue vendredi 29 mai. Cette commission a émis un avis favorable à la poursuite de l'activité.

Travaux prévus cet été : changement du système de sécurité et de toutes les portes coupe-feu.

Modernisation des faux-plafonds éclairages au RDC et des placards. En ce qui concerne la fissure peu d'évolution sur l'écartement entre la jointure des deux bâtiments.

Travaux dans la classe de CE1B à la Toussaint l'année prochaine pour créer « une classe témoin » pour tout le 20<sup>ème</sup> en améliorant l'acoustique, la lumière...

## **VI. Kermesse et Bal concert**

La kermesse aura lieu cette année, le vendredi 26 juin de 18h à 20h30. Les préparatifs suivent leur cours sans difficulté. Un tableau sera prochainement affiché dans le hall de l'école afin que les parents s'inscrivent pour la tenue des stands.

Le bal concert : Un bal sera organisé le mardi 30 juin de 18H à 20h à l'école. L'entrée du bal est payante pour les adultes au prix de 2 euros afin de pouvoir financer la prestation du groupe de musique GIN FIZZ qui animera la soirée et auquel participe Mme Fizet, PVP sports de l'école. Pour des raisons de sécurité, l'horaire des deux événements a changé et un contrôle des identités et des sacs sera effectué à l'entrée. Une liste nominative des personnes inscrites a été élaborée et ne seront autorisées à pénétrer dans l'enceinte de l'école que les personnes inscrites sur cette liste. Au vu du nombre de personnes inscrites, nous avons limité l'accès au bal et à la kermesse aux parents, frères et sœurs. Un mot sera mis prochainement dans les cahiers de correspondance.

## **VII. Questions des parents**

L'association sportive d'Alain REVARIN continuera à fonctionner l'année prochaine.

Les parents d'élèves demandent une réunion au cours de l'année dans les classes avec les enseignants comme des portes ouvertes ou pour la remise des livrets du second trimestre. Cette demande sera honorée l'année prochaine non pas pour remettre les livrets individuellement mais pour faire un point avec chaque enseignant sur les projets en cours, le travail effectué au sein de la classe ....

Les parents d'élèves élus aimeraient que soit rajoutée sur la fiche de renseignements remis aux parents en début d'année, une autorisation concernant la diffusion de l'adresse mail des représentants légaux au collectif des parents d'élèves afin que celui-ci puisse envoyer directement aux parents des informations concernant l'école. Cette autorisation de diffusion sera rajoutée sur la fiche de renseignements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

L.JALLAGEAS  
Directrice

M. DURIEZ  
Secrétaire de séance

F. AUBAILLY  
Parent d'élève élu